

Rapport moral 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs les administrateurs et directeurs,

Mesdames, Messieurs les salariés de la FNC,

Il me revient la tâche de vous présenter notre rapport moral ce qui n'est pas une mince affaire.

Vous avez dans vos pochettes la version papier, je vous laisse vous y référer pour plus de détails.

On m'a demandé de faire plus court ce qui sera le cas même si c'est difficile de résumer l'activité de la FNC en quelques lignes.

On m'a aussi demandé de faire plus vivant ce que l'on a essayé avec quelques photos qui m'accompagneront.

L'année 2024 marque un tournant décisif dans la gestion des dégâts causés par le grand gibier, et en particulier par les sangliers. Après plus de cinq années d'échanges, des solutions concrètes ont enfin pu se mettre en place suite aux accords nationaux signés en mars 2023 entre la Fédération Nationale des Chasseurs, le monde agricole et l'État.

Ces accords ont donné naissance à un cadre réglementaire renforcé, notamment à travers le décret et l'arrêté du 30 décembre 2023. Depuis, de nouveaux outils sont déployés sur le terrain pour réguler les populations de sangliers et limiter leurs impacts sur les cultures.

Dès cette année, plusieurs mesures phares ont été mises en œuvre comme l'extension de la chasse en avril et mai, adoptée par plus de 58 départements ; le tir autour des parcelles en cours de récolte ; l'autorisation de l'usage de la chevrotine dans 30 départements ; le développement du piégeage, adopté par 29 départements ; ou l'agrainage dissuasif, désormais strictement encadré pour éloigner les sangliers des cultures sensibles mis en œuvre au travers des SDGC.

En parallèle la procédure dégâts a été modifiée pour la simplifier et clarifier la fin de procédure en cas de décision unanime inférieure à 3 000€ en département et le retour à un seuil de dégâts annuel fixé à 150 € par année cynégétique par exploitant.

Le sujet des petits dossiers qui découle de ce dernier point, sera traité spécifiquement par une proposition de vote de motion lors de cette assemblée.

Pour la récolte 2024, il faut souligner que le bilan en cours montre que les conditions météorologiques, extrêmement humides et fraîches en période cruciale, notamment au semis, ont souvent entraîné une augmentation du nombre de dossiers et des surfaces par rapport à 2023. Souhaitons que 2025 soit plus favorable.

D'une manière plus générale, l'enjeu est majeur. Vous le savez, les dégâts ont été multipliés par cinq en 30 ans, alors que le nombre de chasseurs a quasiment été divisé par deux. Face à cette réalité, il est indispensable de poursuivre les discussions. Le Président vous en parlera.

En 2024, l'activité a été également forte autour de l'équilibre forêt – gibier, sujet majeur en ces périodes de renouvellement forestier important, soutenu par l'Etat dans un contexte forestier de changement climatique et de problématique sanitaire.

La FNC poursuit les échanges avec l'ONF et d'autres acteurs forestiers et scientifiques.

Un accord a été signé en avril 2024. Concrètement, cela se traduit par des actions ciblées sur des zones de tests, avec des actions sur les plans de chasse et sur la gestion sylvicole avec l'encouragement de bonnes pratiques forestières pour améliorer la qualité des milieux vis-à-vis de la grande faune. Cet accord fixe également des principes d'échange et de suivi régulier entre les structures, en s'appuyant sur des données partagées, notamment les plans de chasse délégués par lots, les zones en renouvellement en cours ou prévus pour mieux agir conjointement en anticipation.

Au-delà de cet accord avec l'ONF, la réussite pour rester ou revenir à cet équilibre repose sur le dialogue et la coopération. C'est pourquoi les échanges avec les forestiers, les collectivités et les scientifiques se sont intensifiés.

A chaque fois cela a été l'occasion de valoriser les indicateurs de changement écologique (ICE), outils scientifiques, qui permettent d'objectiver la situation.

Nous reviendrons en détail sur ce sujet tout à l'heure avec le président du groupe de travail forêt Pascal SECULA.

L'année 2024 a été marquée par des avancées majeures pour le service informatique de la Fédération Nationale des Chasseurs. Entre la mise en service de nouveaux outils numériques, la consolidation des infrastructures et l'accompagnement des Fédérations, le bilan de cette année témoigne d'une dynamique ambitieuse et orientée vers l'avenir.

Après deux années de développement intensif, le nouveau Guichet Unique a été lancé le 4 juin 2024. Ce logiciel a bouleversé les habitudes de travail tout en répondant, aux besoins des Fédérations et des utilisateurs finaux. Tout au long de l'année, les efforts se sont concentrés sur la finalisation des fonctionnalités et l'accompagnement des utilisateurs dans la prise en main de cet outil. Les premiers retours ont permis d'identifier des pistes d'amélioration pour ajuster les fonctionnalités disponibles.

Avec 178 000 documents dématérialisés cette année, la gestion des dégâts de gibier bénéficie maintenant d'outils numériques développés par le service informatique. L'adhésion croissante à la télédéclaration, utilisée par 36 Fédérations, liée aux évolutions constantes du logiciel témoignent de l'efficacité et de l'adaptabilité de ces solutions. Une étude est en cours afin d'introduire un mode déconnecté pour la téléexpertise.

La base de données scientifique poursuit son rôle central dans la collecte et le suivi des informations sur la biodiversité. Avec l'ajout de nouveaux protocoles comme le suivi au chant de la Caille des blés ou encore le baguage de la Perdrix rouge, cet outil se veut à la fois complet et adapté aux besoins du terrain. L'introduction des fonds de plan téléchargeables, accessibles même dans les zones blanches, constitue une avancée notable, facilitant le travail des utilisateurs sur le terrain. Avec plus de 100 000 enregistrements mobiles en 2024.

Aujourd'hui, plus que jamais, la chasse doit prouver qu'elle est responsable, durable et fondée sur des bases scientifiques solides. C'est dans cet esprit que la FNC a développé ChassAdapt. Bien plus qu'une simple application c'est un levier stratégique pour défendre notre passion et garantir sa pérennité.

En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape avec des évolutions majeures qui facilitent son utilisation et renforcent son efficacité grâce à de nouvelles fonctionnalités.

L'intégration d'un algorithme d'intelligence artificielle capable d'identifier l'espèce, l'âge et le sexe de certaines espèces prélevées à partir de photos renforce la précision des données collectées et témoigne d'une volonté permanente d'exploiter les dernières avancées technologiques. Par ailleurs, la migration en cours vers le cloud garantira une infrastructure robuste, flexible et sécurisée, adaptée à la croissance rapide du nombre d'utilisateurs. Ces améliorations illustrent l'engagement de la FNC à moderniser ses outils numériques et à offrir des solutions performantes à ses membres.

En 2024, le service juridique a pu fonctionner à plein régime avec la montée en compétence de deux nouvelles juristes et l'arrivée en septembre d'un alternant.

Ce service continue à consacrer beaucoup d'énergie et d'application à répondre aux questions très variées des fédérations ou des autres services de la FNC soit 1 280 consultations écrites en 2024, dont 70% à destination du réseau fédéral.

Parmi les sujets les plus souvent évoqués, il y a non seulement les ACCA et les plans de chasse, mais aussi de nombreuses questions en matière de baux de chasse, de schéma, de communication des données, de fonctionnement des fédérations, et même sur le RGPD.

Une nouvelle FAQ sur le schéma de gestion cynégétique a été mise à votre disposition sur l'intranet, ainsi qu'un mémento des infractions de chasse et une vidéo explicative de la stratégie de défense de la période de chasse complémentaire du blaireau.

Au titre de sa mission de coordination de l'activité des fédérations, la FNC réalise via son service juridique une enquête annuelle et un rapport de synthèse sur les missions de service public déléguées depuis 2019 par le législateur.

Les fédérations ultra-marines ne sont pas en reste, avec la défense de leur période de chasse aux limicoles, et la bonne nouvelle du rejet de la demande de suspension de la LPO et de ONE VOICE par le Conseil d'Etat en novembre dernier.

Nous avons aussi une veille permanente sur les violences faites aux chasseurs. L'existence de notre observatoire national mérite d'ailleurs d'être davantage relayé auprès de vos chasseurs !

Nous avons également pas moins de 30 dossiers contentieux actifs avec notamment la mise en examen d'Hugo Clément à la suite d'un commentaire insultant à l'encontre de Willy SCHRAEN.

Nous ne relâchons pas nos efforts avec les fédérations sur le dossier des chasses traditionnelles. Après des mois de négociations, rendues compliquées par le turn-over gouvernemental, le ministère a fini par accepter de renouveler l'expérimentation de captures d'alouettes afin de mesurer la sélectivité des pantés et des matoles.

Les arrêtés préfectoraux ont bien sûrs été immédiatement attaqués par ONE VOICE et la LPO. Une nouvelle fois, le juge de Pau a pris le temps de comprendre et a rejeté les recours en référé des associations. Cela a permis de terminer l'expérimentation, et d'espérer une suite heureuse sur le fond et un encouragement du ministère à les reprendre pour toutes les autres chasses traditionnelles.

La saison 2023-2024 fut marquée par une baisse importante du nombre d'accidents de chasse, 6 mortels les victimes étant uniquement des chasseurs.

La remise à niveau sécurité bat son plein, 330 000 chasseurs soit 34 % des chasseurs actifs l'ont suivi. En tenant compte des nouveaux chasseurs reçus à

l'examen du permis, c'est plus de 44 % qui ont été reformés ou formés à la sécurité en 4 ans.

Malheureusement la saison 2024/2025 qui va se terminer a connu pour l'instant 10 accidents mortels, dont 5 auto-accidents. Autant dire des accidents totalement évitables en respectant les consignes élémentaires de sécurité ! Nous devons nous ressaisir !! Le Président Schraen vous en reparlera dans son intervention.

L'année 2024 a été la première année de l'expérimentation des examens du permis le samedi. Seules 4 FDC l'ont mis en œuvre, elles sont 10 cette année. La FNC attend toujours de l'OFB plus de fluidité, de souplesse dans l'organisation des examens. Et ce d'autant plus que nous avons encore une augmentation du nombre de candidats, + 4 % cette année avec de plus en plus de femmes (14 %) et des jeunes retraités.

L'année 2024 fut la 5^e année d'écocontribution. Le système est rentré dans son rythme, avec des dépôts de projets tous les 3 mois et la justification des dossiers clos validés 18 mois plus tôt.

172 projets ont été lancés, 184 projets antérieurs sont arrivés à échéance et ont fait l'objet de restitution des comptes rendus techniques et financiers.

Les nombreuses actions déployées sur les territoires, sont conformes au contrat d'objectifs et de performance de l'OFB, mais apportent aussi une contribution à de grandes politiques publiques de protection de la biodiversité comme la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030.

Cette mobilisation du réseau chasse se traduit par quelques chiffres clés, consolidés à l'échelon national. Les actions ont été réalisées sur 32 670 communes et 28 924 sites et territoires d'intervention couvrant donc l'ensemble du territoire national.

S'agissant du fonctionnement, la FNC a travaillé avec l'OFB à la mise en place d'opérations collectives pour faciliter le montage et l'instruction des projets.

Depuis cinq ans et la mise en place du fond d'écocontribution, le réseau cynégétique s'est mobilisé pour conforter scientifiquement un certain nombre d'actions et de projets de recherches menés sur des espèces et espaces naturels chassables ou non.

Le but est double, expliquer et valoriser le bien fondé des démarches que portent les chasseurs au quotidien en faveur de la conservation de la biodiversité, et donner du sens à la reconnaissance des associations de chasseurs en tant qu'associations agréées au titre de la protection de la biodiversité.

A partir de cette approche pédagogique autour d'une conservation par les usages, changer le regard de la société sur la chasse et prôner une écologie pragmatique et moins contraignante.

Les chasseurs ont démontré leur capacité à mettre en place et appliquer les protocoles de collecte issus de l'OFB et validés avec le MNHN. Ils font également beaucoup d'efforts pour déployer les ICE, indicateurs utiles en matière d'appréciation de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Au travers des projets SINAC (espaces naturels possédés et/ou gérés par les chasseurs), Cynéloup et Ecolynx 3, nous illustrons le fait que les chasseurs peuvent être fiers des actions menées en faveur de la biodiversité et que le bilan positif de ces actions est démontrable en termes scientifiques avec des résultats partagés en toute objectivité.

Sur Ekolien, Les contenus ludo-pédagogiques ont été complétés avec de nouveaux produits et la FNC continue en parallèle de fournir aux fédérations des kits pour faire des animations scolaires.

Un effort a été fait cette année sur la communication d'Ekolien, avec un très beau partenariat dans le journal de Mickey et une forte augmentation de la visibilité des comptes facebook et instagram.

Après le franc succès de l'opération J'aime la nature propre en 2024 et ses 144 000 participants sur plus de 3200 points de collectes, la FNC a relancé sa journée de ramassage des déchets les 14,15 et 16 mars. Nous avons ramassé l'an dernier plus de 16 000 m³ de déchets, cette année nous avons réunis 150 000 personnes et ramassé près de 17 000 m³.

S'agissant du projet de réhabilitation des chemins ruraux baptisé Ekosentia, 25 fédérations départementales ont accompagné 111 communes, inventorié 813 km, réhabilité et/ou entretenu 1 102 km et planté 400 km de haies et/ou de bandes enherbées sur plus de 500 chemins ruraux différents.

Dans le domaine scientifique, 2024 a été marquée par les dossiers européens et l'attaque de la chasse aux migrateurs.

Le NADEG (Groupe d'experts des Directives Nature) a nommé une « task force » comprenant des scientifiques, la TRFB, qui a examiné la durabilité de la chasse pour une trentaine d'espèces d'oiseaux migratrices.

Des discussions d'ordre technique et scientifique ont eu lieu plusieurs fois dans l'année dans ce cadre. Les chasseurs européens y sont représentés par la FACE, qui assure une coordination entre structures cynégétiques européennes, de manière exemplaire. La FNC a suivi de très près ces dossiers, en faisant valoir des arguments qui ont fait la différence : la France ainsi que d'autres pays membres se sont opposés à des mesures visant à réduire voire arrêter la chasse de plusieurs espèces, en dépit d'évidences scientifiques. Comment accepter l'entrave à la chasse de la sarcelle d'hiver, du pilet ou du souchet alors que les populations hivernantes augmentent et que la majorité des effectifs

proviennent hors d'UE ? Comment accepter un modèle qui intègre des données contradictoires ? Les effectifs estimés sont parfois inférieurs aux prélèvements ! Une mise à jour est attendue de Bruxelles à l'automne 2025.

Dans ce contexte, une victoire symbolique vient d'être obtenue : la réouverture de la chasse de la tourterelle des bois la saison prochaine grâce à la gestion adaptative.

Par ailleurs, plusieurs projets structurants pour notre réseau ont vu le jour cette année :

Le premier, appelé Avimark est un projet écocontribution qui concerne le suivi des populations d'oiseaux par le baguage. Une convention vient d'être signée avec le Muséum d'histoire naturelle. Nombre de personnels de fédération participent activement au suivi des populations d'oiseaux par baguage ou en posant des balises GPS. Des réseaux de baguage sont même passés sous la responsabilité de certains d'entre eux comme ceux de l'alouette des champs ou de la caille des blés.

Un deuxième projet, nommé limicolire, a permis de récolter des échantillons de limicoles pour développer de nouvelles méthodes d'analyse : la génétique, et la chimie isotopique pour détecter l'origine des oiseaux à partir des plumes.

D'autres projets innovants ont été poursuivis.

Grâce au projet AutoWing, la reconnaissance automatique de l'âge et du sexe des oiseaux devient accessible à tous via une simple photo sur l'application ChassAdapt. En 2024, cette technologie était opérationnelle pour 4 espèces de canards. La prise de photos pour 26 autres espèces, a permis de collecter près de 22 000 photos dans la base de données de la FNC. Ce jeu de données constituera une base pour développer l'IA sur d'autres espèces. Cet outil d'IA dans ChassAdapt a été reconnu dans les discussions européennes et devra porter ses fruits dans les années à venir.

Les radars ornithologiques prennent leur envol. Avec 11 radars déjà en place et 4 autres en cours d'installation, le maillage national se complète, notamment dans le Grand Est et dans la moitié sud. Un partenariat avec le LATMOS a même permis de développer un algorithme de détection des oiseaux par les radars météo. La classification des espèces progresse grâce aux partenariats avec des universités suisse, hollandaise et israélienne. La quantité de données collectées et les méthodes développées par la FNC ont été salués par ce groupe d'experts.

Enfin, sur la question des prélèvements, grâce au Guichet unique, il est possible de contacter facilement une part représentative des chasseurs français. Un formulaire sur leurs prélèvements permettra d'effectuer des projections sur les tableaux de chasse au niveau national, et ce chaque année.

Toutes ces initiatives témoignent de notre engagement en faveur d'une chasse durable et d'une gestion responsable des espèces. Plus nous nous impliquons scientifiquement, plus nous avons de poids dans les discussions nationales et européennes. Nous devons donc rester mobilisés et continuer à enrichir nos bases de données, afin que notre engagement en faveur de la préservation des espèces soit reconnu et valorisé.

Dans une actualité dense, le service technique et les différentes commissions associées ont consolidé les liens et les échanges qui nous unissent avec les associations cynégétiques nationales : UNAPAF, ANCGE, AFEVST, CNB, BDF, LSF, CICB ... Au niveau Européen, la FACE, avec qui nos échanges sont réguliers, reste notre intermédiaire privilégié pour nous représenter.

Le service technique a consacré également beaucoup d'énergie et d'application à répondre aux sollicitations très variées des Fédérations Départementales et Régionales.

Parmi nos actions phares, l'opération « Sensibilis'haie » connaît un succès grandissant. Cette initiative citoyenne, cofinancée par l'OFB, mobilise les collectivités locales, les écoles, les associations et tous ceux qui, comme nous, croient en l'importance de la haie.

Depuis des décennies, les chasseurs plantent des haies, restaurent les paysages et préservent la biodiversité. Parce que nous savons que sans haies, il n'y a plus d'abri pour la petite faune. Sans haies, c'est tout un équilibre fragile qui s'effondre.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1 211 chantiers de plantations organisés en 2024 ; 80 000 arbres plantés ; 60 km de haies restaurées ; Plus de 1 000 communes et 52 départements engagés.

En juin 2024, nous avons lancé une formation inédite sur la gestion durable des haies. En 2025, elle sera inscrite au catalogue du SNCF.

Nous avons noué des partenariats solides avec des acteurs majeurs, comme RTE et SNCF Réseaux, pour intégrer la gestion des haies dans une approche globale de préservation des paysages et de la biodiversité.

En 2024, la haie a été mise à l'honneur lors de plusieurs grands événements nationaux : au Game Fair, au Salon des Maires où nous avons convaincu 55 nouvelles communes de s'engager, générant 97 nouveaux chantiers de plantation.

Enfin, le 20 novembre 2024, au Salon des Maires, nous avons renouvelé notre convention avec l'Afac-Agroforesteries.

Il y a encore peu, le suivi de la caille des blés était fragilisé. Avec la réorientation des missions de l'OFB et l'abandon du baguage de l'espèce, il était impératif de reprendre ce travail essentiel pour la connaissance et la gestion de cette espèce emblématique.

Sous l'impulsion de la FDC 66, qui coordonne le programme, et de la FRC Occitanie, qui a joué un rôle clé dans sa structuration. Un réseau solide et dynamique avec 79 bagueurs actifs en 2024 s'est mis en place, avec des perspectives de renforcement en 2025.

Le Label « Territoire Faune Sauvage » (TFS) n'est plus une simple initiative, c'est aujourd'hui une réalité bien ancrée et une dynamique qui s'accélère. Avec 75 territoires labellisés en 2024 et un objectif ambitieux de 120 d'ici fin 2025, la France s'affirme comme le premier pays pourvoyeur de TFS en Europe.

La journée technique nationale Agrifaune s'est tenue en novembre dernier à Bouchemaine dans le Maine-et-Loire. Le constat est clair : les populations de petit gibier déclinent partout en France.

Le combat du petit gibier ne peut être mené seul. Il doit se construire en partenariat avec le monde agricole, en trouvant ensemble des solutions adaptées pour concilier production et préservation de la biodiversité. La FNC, sous l'impulsion de mon collègue Philippe Justeau, a travaillé sans relâche pour poser les bases d'une stratégie ambitieuse. Il en parlera demain.

En 2024, la FNC a poursuivi sa stratégie de communication pour modifier l'image des chasseurs auprès du grand public. Dans cette bataille pour l'image et la notoriété, la FNC a adopté une approche de communication globale et multicanale, fondée sur des éléments concrets et appuyée par une stratégie de contenus à la fois informatifs et pédagogiques. Une dynamique positive se dessine, contribuant à mieux faire reconnaître la place des chasseurs et de la chasse dans la société.

Un nouvel spot TV a été diffusé sur le thème de notre opération « j'aime la nature propre ». Au total cette campagne a touché 39,6 millions d'individus au moins une fois. Une étude d'Opinionway a montré que 7 sur 10 déclarent qu'elle donne une image positive des chasseurs.

Dans le cadre de notre stratégie de communication multicanal, nous avons également pérennisé la diffusion de notre chronique radio « Parlons Biodiversité avec la FNC ».

A cette stratégie sur les médias dit « classiques » s'ajoute le digital. Cette année la FNC a débarqué sur TikTok. Avec ses formats de « vidéos courtes » près de 60 000 followers nous ont déjà rejoint et nous avons publié plus de 130 vidéos, mobilisés 14 ambassadeurs et obtenu déjà plus de 10 millions de vues.

Nous avons également lancé une « web série » : « Chasseurs exemplaires ». Leur engagement les rend exemplaires. Cette web-série propose de découvrir leurs motivations, leurs convictions et leur passion..... à savoir la chasse !

Enfin, chaque année, la FNC est fidèle aux Salons, qu'ils soient autour de l'univers de la chasse ou d'autres univers.

Par exemple, la FNC a été présente à travers un comptoir de dégustation de gibier sur le stand de la région Hauts-de-France au Salon International de l'Agriculture. Des chefs ont accueilli, tous les jours, des visiteurs curieux et gourmands. Ce sont près de 300 kg de viande de gibier qui ont été cuisinés durant toute la durée du salon.

Face à la croissance des populations de grands gibiers et la baisse du nombre de chasseurs, la FNC travaille depuis plusieurs années sur le développement des circuits de traitement du gibier, qu'ils soient longs ou courts.

Le but étant de rendre accessible à un plus grand nombre de personnes cette viande de gibier qui est sauvage, durable, locale et à faible empreinte carbone.

Ce développement est fortement limité par la réglementation en vigueur et les investissements nécessaires.

La FNC a obtenu de longue lutte en juin 2024, un arrêté donnant la possibilité de déroger à la réglementation européenne et de lancer une expérimentation sur quelques territoires afin de permettre aux chasseurs de dépouiller et découper les carcasses en 6 morceaux pour en faciliter la commercialisation.

Ainsi, un territoire du Tarn et Garonne a obtenu en février « l'autorisation » de la part de la DGAL et de la DDPP 82 afin de commercialiser des carcasses de chevreuils dans des boucheries situées dans un rayon de 80 km.

Avant de faire un premier bilan sanitaire et économique début avril, nous continuons d'œuvrer pour que d'autres territoires obtiennent cette autorisation. Ce bilan devra nous permettre d'étendre dès la prochaine saison l'expérimentation à plus de territoires.

En 2024, des cas de Peste Porcine Africaine ont été détectés à l'Ouest de l'Allemagne chez des sangliers et dans des élevages de porcs. La France a donc renforcé la surveillance à la frontière allemande et maintenu la vigilance à la frontière avec l'Italie. La situation semble s'y améliorer mais la détection d'élevages de porcs positifs continue et s'est étendue vers le Nord du pays. A ce jour, aucun cas n'a encore été détecté sur notre territoire.

Si la grippe aviaire a été moins présente sur le territoire européen, elle reste néanmoins une préoccupation majeure.

Le réseau SAGIR a, tout au long de l'année participé à la surveillance de l'état sanitaire de la Faune sauvage. Au-delà de cette surveillance « de routine »,

d'autres outils sont développés par la FNC en lien avec le réseau fédéral, comme la sérothèque fédérale nationale. En 2024, une journée nationale sur cette sérothèque a été organisée à Paris et a connu un franc succès. Elle a été l'occasion d'en rappeler le fonctionnement et tout l'intérêt de disposer de cet outil pour la recherche épidémiologique.

Les résultats de l'étude sur la vaccination des chiens contre la maladie d'Aujeszky ont été présentés lors d'une réunion de restitution à la fédération de l'Aube en novembre 2024. Ils devraient faire l'objet d'une publication dans une revue scientifique car c'est la première étude aussi étendue, sur ce vaccin. Comme vous le savez, nous allons travailler avec un laboratoire pour obtenir un vaccin propre au chien.

En conclusion, comme vous en département et en région, la FNC constate une accélération du temps et de multiples sollicitations. Nous pouvons nous réjouir d'avoir une fédération, en ordre de marche et qui travaille sur tous les sujets avec professionnalisme et détermination. Croyez-bien que l'ambition de la FNC est de vous accompagner au quotidien en vous apportant plus de services et de défendre la chasse de toutes ses forces.

Je vous remercie de votre attention.